

ACTION DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Semestre 3

Code Apogée : **DBH2028M**

3 ECTS

10h cours – 20h TP

5 jours de Stage

Master Santé Publique :
Parcours M2 ASP Actions de Santé Publique
Composante de gestion de l'UE :
Responsables de l'UE :

DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE
INSPE SITE DE SAINT ETIENNE
Département de Biologie Humaine
Henri FRANCHET

Programme de l'enseignement :

Objectifs pédagogiques :

Analyser les conditions de mise en œuvre et de succès d'une action de santé communautaire et de développement social, d'identifier les facteurs qui favorisent son émergence avec une attention particulière au partenariat avec les acteurs directs ou indirects de la santé, et à la participation de la population. Ils seront à même d'intégrer participation des différents acteurs dans un cycle de gestion de projet de santé aux différentes étapes : diagnostic, programmation, mise en œuvre, suivi et évaluation.

Contenu :

- Santé communautaire et développement social : rappel des définitions. Utilité, conditions de développement et obstacles en France et dans le monde. Méthodologie générale.
- Préparation de l'enquête de terrain : comment analyser la naissance d'un projet de santé communautaire ?
- Préparation de l'enquête de terrain : comment analyser la qualité du partenariat avec les acteurs et de la participation « communautaire » ?
- Présentation des 5 projets locaux de santé à analyser.
- Analyse des projets et restitution d'un mémoire.

Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

Session 1 : Rédaction d'un mémoire d'observation et d'analyse d'un projet local de santé (préparé par groupe de 4 à 5 étudiants avec une partie collective et une partie individuelle).

Session 2 : Pas de session 2.

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU) – FR 21/04/20

Vos enseignants dans cette UE : M-A. PERRIN, B. CHAPOTON, J-C. ROCHIGNEUX.